

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la commune d'ALEX**

| NOMBRES DE MEMBRES             |             |                                     |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 23                             | 23          | 22                                  |

Date de la convocation  
23 juin 2020

Date d'affichage  
1<sup>er</sup> juillet 2020

| RESULTAT DU VOTE |        |            |
|------------------|--------|------------|
| Pour             | Contre | Abstention |
| 22               | 0      | 0          |

**Séance du 29 juin 2020**

Le lundi 29 juin 2020 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Alex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Denis CORNILLON Christel DUBOIS, Rodrigue ROUBY, Sylvie VACHON, Louis QUAIRE, Eric WAGON, François DE SAINT VICTOR, Bernard VINCENT, Sylvie JONDON, Pascale REYNAUD, Virginie PUGLIESE, Lionel ROUQUET, Fanny MOREL, Line NAUD, Emilie BESSON, Sulian RENAUD, Josette FRECHET, Laurent AUBRET, Semya WATBLED AJMI

Etaient excusé(e)s : Margaux HELQUE

Etaient absents : /

Secrétaire de séance : Semya WATBLED AJMI

**ELECTRIFICATION RURALE :****Raccordement individuel au forfait (Dossier n° 260060065AER – M. Daniel GONDEAU)**

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

**Opération : Electrification**

Raccordement au réseau BT, sur voie publique, pour alimenter la construction de Monsieur Gondeau, située Le Haut des 4 Combes, à partir du poste Les Cottes.

**Dépense prévisionnelle HT** : ..... **9 810,58 €**

Dont frais de gestion : 922,47 €

**Plan de financement prévisionnel :**

Financements mobilisés par le SDED : ..... 8 370,71 €

**Participation communale** : ..... **1 439,87 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus détaillé (la participation communale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux et du taux effectif de l'actualisation. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqués ci-dessus),

DECIDE de financer la part communale en inscrivant les crédits au budget communal,

S'ENGAGE à verser sa participation dès réception du titre de recette,

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 026-212600068-20200629-2020\_06\_29\_07-DE

AUTORISE M. Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Allex,  
Gérard CROZIER

